

N° 92-500-G au catalogue  
ISSN 1911-5229

# Fichier du réseau routier, guide de référence



2013



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-877-287-4369 |

## Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 92-500-G au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de  
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2013

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente  
publication est assujettie aux modalités de l'entente de  
licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

This publication is also available in English.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

## Quoi de neuf?

- Le Fichier du réseau routier de 2013 contient des renseignements tels que l'identificateur unique de l'arc de rue, le nom de rue, le genre, la direction, les tranches d'adresses et la classe. De plus, l'identificateur unique, le nom et le genre pour chaque côté d'un arc de rue (le cas échéant) sont inclus pour les niveaux géographiques suivants :
  - province ou territoire
  - subdivision de recensement
- Le Fichier du réseau routier de 2013 comprend les mises à jour apportées au réseau routier au moyen des données de sources provinciales suivantes : le Réseau routier de l'Ontario (RRO) pour 24 divisions de recensement en Ontario (Algoma 3557; Chatham-Kent 3536; Dufferin 3522; Durham 3518; Essex 3537; Frontenac 3510; Greater Sudbury / Grand Sudbury 3553; Hastings 3512; Huron 3540; Kawartha Lakes 3516; Lambton 3538; Lanark 3509; Leeds and Grenville 3507; Lennox and Addington 3511; Manitoulin 3551; Northumberland 3514; Perth 3531; Peterborough 3515, Prescott and Russell 3502; Prince Edward 3513; Stormont, Dundas and Glengarry 3501; Sudbury 3552; Timiskaming 3554; Wellington 3523). Cet effort a permis d'améliorer la représentation du réseau routier.

## Table des matières

	Page
<b>Quoi de neuf?</b> .....	<b>3</b>
<b>1. À propos de ce guide</b> .....	<b>5</b>
<b>2. Aperçu</b> .....	<b>6</b>
Comment citer ce guide .....	6
Comment citer ce produit.....	6
<b>3. À propos du produit</b> .....	<b>7</b>
Objet du produit .....	7
Définitions et concepts.....	7
Contenu .....	7
Méthodologie générale .....	8
Restrictions .....	8
Comparaison avec d'autres produits/versions .....	9
Utilisation avec d'autres produits .....	9
Date de référence .....	9
<b>4. Spécifications techniques</b> .....	<b>10</b>
Cliché d'enregistrement et descriptions des données .....	10
Formats des logiciels .....	15
Extension du fichier et renseignements sur les caractères accentués.....	15
Représentation géographique .....	15
Convention des noms utilisés pour les fichiers.....	16
<b>5. Qualité des données</b> .....	<b>17</b>
Historique .....	17
Précision de localisation .....	17
Précision des attributs .....	18
Cohérence logique.....	19
Cohérence avec d'autres produits .....	19
Intégralité .....	19
<b>Annexe A Glossaire</b> .....	<b>21</b>
<b>Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011</b> .....	<b>28</b>
<b>Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011</b> .....	<b>29</b>
<b>Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013</b> .....	<b>30</b>

## 1. À propos de ce guide

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du Fichier du réseau routier de 2013. Il fournit une vue d'ensemble du fichier, de la méthodologie générale utilisée en sa création, et des renseignements techniques importants.

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec le Fichier du réseau routier de 2013. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

Ce produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents, spéciaux ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

## 2. Aperçu

Le Fichier du réseau routier de 2013 montre la couverture numérique des routes canadiennes et contient des renseignements tels que l'identificateur unique (IDU) de l'arc de rue, le nom, le genre et la direction de la rue, les tranches d'adresses et la classe. De plus, l'IDU, le nom et le genre pour chaque côté d'un arc de rue (le cas échéant) sont inclus pour les niveaux géographiques suivants :

- province ou territoire
- subdivision de recensement

Une version nationale du Fichier du réseau routier de 2013 est disponible.

### Comment citer ce guide

*Fichier du réseau routier, guide de référence, 2013.* Produit n° 92-500-G au catalogue de Statistique Canada.

### Comment citer ce produit

*Fichier du réseau routier, 2013.* Produit n° 92-500-X au catalogue de Statistique Canada.

## 3. À propos du produit

### Objet du produit

Le Fichier du réseau routier de 2013 offre un cadre à la cartographie thématique permettant d'appuyer des applications comme le Système d'information géographique (SIG) utilisé pour effectuer les études de l'utilisation du sol, les études démographiques, les recherches sociale et économique ou encore les études de marché.

Le Fichier du réseau routier de 2013 correspond au Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2013, lequel peut offrir un contexte géographique supplémentaire pour les applications de cartographie.

**Note :** Il est recommandé que le Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 serve de point de départ pour l'extraction des données du Recensement de 2011 des régions définies par l'utilisateur. Les utilisateurs peuvent personnaliser des régions à partir des routes du Fichier du réseau routier du Recensement de 2011. Les limites créées à partir du Fichier du réseau routier du Recensement de 2011 correspondent au cadre géographique du Recensement de 2011 et ne nécessitent pas de travaux additionnels de réconciliation des limites, ce qui devrait faciliter le processus de géocodage. Pour plus de renseignements sur la création de régions personnalisées et les services de géocodage, veuillez communiquer avec le Centre de contact national au 1-800-263-1136 ou à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca).

### Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement au glossaire (Annexe A). Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le *Dictionnaire du Recensement de 2011* (n° 98-301-X au catalogue) et le Glossaire illustré de 2011 (n° 92-195-X au catalogue).

### Contenu

Le Fichier du réseau routier de 2013 comprend le réseau routier canadien et contient des renseignements tels que l'identificateur unique de l'arc de rue, le nom de rue, le genre de rue, la direction de la rue, les tranches d'adresses et la classe. De plus, l'identificateur unique (IDU), le nom et le genre pour chaque côté d'un arc de rue (le cas échéant) sont inclus pour les niveaux géographiques suivants :

- province ou territoire
- subdivision de recensement

**Note :** Les limites, les noms et les codes des subdivisions de recensement, des provinces et des territoires reflètent ceux qui étaient en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la date de référence géographique pour cette version du Fichier du réseau routier. Les renseignements au sujet de toute modification des subdivisions de recensement qui étaient en vigueur à la date de référence du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou avant doivent être reçus par Statistique Canada avant le 1<sup>er</sup> mars 2013 afin d'être traités à temps pour cette version du fichier.

Le Fichier du réseau routier de 2013 est disponible en anglais et en français, dans trois formats : ArcGIS® (.shp), Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [.gml]) et MapInfo® (.tab).

## Méthodologie générale

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données du réseau routier national qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et de l'exactitude de la couverture du réseau routier utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création du fichier du réseau routier se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans la BNDG.

### Création du Fichier du réseau routier de 2013

Le Fichier du réseau routier a été créé à partir d'un fichier source qui est composé de toutes les rues, les autoroutes et autres segments de routes tenus à jour dans l'Infrastructure de données spatiales (IDS) de Statistique Canada. Le fichier natif a été copié dans le Fichier de la base de données géographiques afin de faciliter la géoréférence (p. ex., appariement, transformation et vérification). Des renseignements supplémentaires sur les attributs (p. ex., les attributs province ou territoire et subdivision de recensement) ont été appariés à la composante spatiale au niveau du segment de route (voir le tableau 4.1). Le Fichier de données géographiques qui en résulte, comprenant le contenu spatial et les attributs, a été vérifié aux fichiers source tenus à jour dans l'Infrastructure de données spatiales.

Le fichier a été vérifié afin de confirmer le contenu des données spatiales et d'attributs, traduit en français et anglais, et nommé selon la convention d'affectation des noms (voir la section 4). Le processus final en ce qui a trait aux données consistait à convertir en format Fichier de la base de données géographiques, utilisant FME<sup>®</sup> (Safe Software), dans les formats de logiciels suivants soutenus par le Système d'information géographique (SIG): ArcGIS<sup>®</sup> (.shp), Langage de balisage géographique (.gml), et MapInfo<sup>®</sup> (.tab) formats fichier.

Les fichiers ArcGIS<sup>®</sup>, Langage de balisage géographique et MapInfo<sup>®</sup> sont compressés dans des fichiers WinZip<sup>®</sup> (extension de fichier .zip) et peuvent être téléchargés à partir d'Internet.

## Restrictions

Statistique Canada tient à jour l'information du fichier du réseau routier pour appuyer le recensement et ses autres activités. La précision de localisation relative des traits du réseau routier est importante pour l'élaboration de cartes utilisées à la navigation et de cartes de référence. Par conséquent, la précision de localisation relative est plus importante que la précision de localisation absolue. Le Fichier du réseau routier ne contient pas les renseignements sur les rues nécessaires pour optimiser les routes. Par exemple, les données sur les rues à sens unique, les impasses et d'autres obstacles de rues ne sont pas comprises dans le Fichier du réseau routier. En conséquence, ce fichier n'est pas destiné aux applications de génie, aux services de répartition d'urgence, aux applications d'arpentage ou juridiques.

Le Fichier du réseau routier contient des arcs de routes avec des tranches d'adresses provenant de l'observation sur le terrain, de sources de données administratives, des tranches d'adresses imputées ou sans aucune tranche d'adresses.

On devrait reconnaître les limites du Fichier du réseau routier à des fins autres que la cartographie, l'analyse et l'extraction de données de Statistique Canada.

La précision de localisation de ces fichiers ne soutient pas les applications cadastrales, d'arpentage, de numérisation ou de génie.



## Comparaison avec d'autres produits/versions

Le Fichier du réseau routier de 2013 et les fichiers du réseau routier précédents comportent les différences suivantes :

- le Fichier du réseau routier de 2013 compte davantage de routes, de noms de routes, de tranches d'adresses et la classe de route.
- le Fichier du réseau routier de 2013 ne reflète pas nécessairement les limites du Recensement de 2011.
- le Fichier du réseau routier de 2013 comprend les mises à jour apportées au réseau routier au moyen des données de sources provinciales suivantes : le Réseau routier de l'Ontario (RRO) pour 24 divisions de recensement en Ontario (Algoma 3557; Chatham-Kent 3536; Dufferin 3522; Durham 3518; Essex 3537; Frontenac 3510; Greater Sudbury / Grand Sudbury 3553; Hastings 3512; Huron 3540; Kawartha Lakes 3516; Lambton 3538; Lanark 3509; Leeds and Grenville 3507; Lennox and Addington 3511; Manitoulin 3551; Northumberland 3514; Perth 3531; Peterborough 3515, Prescott and Russell 3502; Prince Edward 3513; Stormont, Dundas and Glengarry 3501; Sudbury 3552; Timiskaming 3554; Wellington 3523). Cet effort a permis d'améliorer la représentation du réseau routier.

## Utilisation avec d'autres produits

Lorsqu'ils envisagent d'utiliser le Fichier du réseau routier de 2013, les utilisateurs doivent se renseigner sur la compatibilité de ce fichier avec d'autres fichiers semblables qui sont disponibles à partir d'autres sources. Ils peuvent ne pas correspondre aux fichiers de Statistique Canada.

## Date de référence

La date de référence géographique est la date déterminée par Statistique Canada pour finaliser le cadre géographique pour lequel les données statistiques sont recueillies, totalisées et publiées. La date de référence pour le Fichier du réseau routier de 2013 est juin 2013.

Les régions géographiques (p. ex., municipalités et régions équivalentes appelées subdivisions de recensement et provinces ou territoires) sont en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013, à condition que Statistique Canada reçoive les renseignements sur les changements au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2013.

## 4. Spécifications techniques

### Cliché d'enregistrement et descriptions des données

Le tableau suivant indique et décrit brièvement les attributs sélectionnés qui constituent le contenu du Fichier du réseau routier de 2013.

**Tableau 4.1 Cliché d'enregistrement du Fichier du réseau routier de 2013**

Nom d'attribut	Type de données	Description
BNDG_IDU	Nombre (10)	Identificateur unique de l'arc
NOM	Caractère (50)	Nom de rue associé avec l'arc
GENRE	Caractère (6)	Genre de rue associée avec l'arc
DIR	Caractère (2)	Direction de rue associée avec l'arc
ADG_VAL	Caractère (9)	Adresse civique de la rue du côté gauche de l'arc au nœud d'origine (début)
AAG_VAL	Caractère (9)	Adresse civique de la rue du côté gauche de l'arc au nœud de destination (fin)
ADD_VAL	Caractère (9)	Adresse civique de la rue du côté droit de l'arc au nœud d'origine (début)
AAD_VAL	Caractère (9)	Adresse civique de la rue du côté droit de l'arc au nœud de destination (fin)
SDRIDU_G	Caractère (7)	Code d'identification unique de la subdivision de recensement, côté gauche de l'arc (composé du code à 2 chiffres de la province ou du territoire, du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement)
SDRNOM_G	Caractère (55)	Nom de subdivision de recensement, côté gauche de l'arc
SDRGENRE_G	Caractère (3)	Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adaptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales, côté gauche de l'arc
SDRIDU_D	Caractère (7)	Code d'identification unique de la subdivision de recensement, côté droit de l'arc (composé du code à 2 chiffres de la province ou du territoire, du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement)
SDRNOM_D	Caractère (55)	Nom de subdivision de recensement, côté droit de l'arc
SDRGENRE_D	Caractère (3)	Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adaptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales, côté droit de l'arc
PRIDU_G	Caractère (2)	Code d'identification unique de la province ou territoire, côté gauche de l'arc
PRNOM_G	Caractère (55)	Nom de province ou territoire, côté gauche de l'arc
PRIDU_D	Caractère (2)	Code d'identification unique de la province ou territoire, côté droit de l'arc
PRNOM_D	Caractère (55)	Nom de province ou territoire, côté droit de l'arc
CLASSE	Caractère (2)	Identifie les différents types de caractéristiques des rues

## Valeurs du domaine des attributs

### Conventions relatives aux valeurs nulles ou inconnues

La valeur nulle est utilisée pour désigner un nom, un genre ou une direction de rue et tranche d'adresse étant manquant ou inexistant.

La valeur nulle est aussi utilisée pour l'identificateur unique géographique, un nom et genre de rue pour indiquer qu'il se trouve à l'extérieur du Canada.

### Genre de rue

Indiquant le genre de rue associé avec l'arc.

**Tableau 4.2 Genre de rue**

Genre	Description	Genre	Description	Genre	Description
N/A	n'ayant pas lieu de figurer	CARREF	Carrefour (F)	DOWNS	Downs (A)
< Nulle >	aucun genre	CDS	Cul-de-sac (A)	DR	Drive (A)
ABBEY	Abbey (A)	CERCLE	Cercle (F)	DRPASS	Droit de passage (F)
ACCESS	Access (A)	CH	Chemin (F)	ÉCH	Échangeur (F)
ACRES	Acres (A)	CHASE	Chase (A)	END	End (A)
AIRE	Aire (A)	CIR	Circle (A)	ESPL	Esplanade (A)
ALLEY	Alley (A)	CIRCT	Circuit (F)	ESTATE	Estates (A)
ALLÉE	Allée (F)	CLOSE	Close (A)	EXPY	Expressway (A)
AUT	Autoroute (F)	COMMON	Common (A)	EXTEN	Extension (A)
AV	Avenue (F)	CONC	Concession (A)	FARM	Farm (A)
AVE	Avenue (A)	CÔTE	Côte (F)	FIELD	Field (A)
BAY	Bay (A)	COUR	Cour (F)	FOREST	Forest (A)
BEACH	Beach (A)	COURS	Cours (F)	FRONT	Front (A)
BEND	Bend (A)	COVE	Cove (A)	FSR	Forest service road (A)
BLOC	Bloc (F)	CRES	Crescent (A)	FWY	Freeway (A)
BLOCK	Block (A)	CREST	Crest (A)	GATE	Gate (A)
BLVD	Boulevard (A)	CRNRS	Corners (A)	GDNS	Gardens (A)
BOUL	Boulevard (F)	CROFT	Croft (A)	GLADE	Glade (A)
BOURG	Bourg (F)	CROIS	Croissant (F)	GLEN	Glen (A)
BRGE	Barrage (F)	CROSS	Crossing (A)	GREEN	Green (A)
BROOK	Brook (A)	CRSSRD	Crossroads (A)	GRNDS	Grounds (A)
BYPASS	By-pass (A)	CRT	Court (A)	GROVE	Grove (A)
BYWAY	Byway (A)	CTR	Centre (A)	HARBR	Harbour (A)
C	Centre (F)	DALE	Dale (A)	HAVEN	Haven (A)
CAMPUS	Campus (A)	DELL	Dell (A)	HEATH	Heath (A)
CAPE	Cape (A)	DESSTE	Desserte (F)	HGHLDS	Highlands (A)
CAR	Carré (F)	DIVERS	Diversion (A)	HILL	Hill (A)

**Tableau 4.2 Genre de rue (suite)**

Genre	Description	Genre	Description	Genre	Description
HOLLOW	Hollow (A)	PEAK	Peak (A)	RUN	Run (A)
HTS	Heights (A)	PINES	Pines (A)	SECTN	Section (A)
HWY	Highway (A)	PK	Park (A)	SENT	Sentier (F)
ÎLE	Île (F)	PKY	Parkway (A)	SIDERD	Sideroad (A)
IMP	Impasse (F)	PL	Place (A)	SQ	Square (A)
INLET	Inlet (A)	PLACE	Place (F)	ST	Street (A)
ISLAND	Island (A)	PLAT	Plateau (A)	STROLL	Stroll (A)
KEY	Key (A)	PLAZA	Plaza (A)	SUBDIV	Subdivision (A)
KNOLL	Knoll (A)	POINTE	Pointe (A)	TERR	Terrace (A)
LANDNG	Landing (A)	PORT	Port (A)	THICK	Thicket (A)
LANE	Lane (A)	PROM	Promenade (F)	TLINE	Townline (A)
LANEWY	Laneway (A)	PT	Point (A)	TOWERS	Towers (A)
LINE	Line (A)	PTWAY	Pathway (A)	TRACE	Trace (A)
LINK	Link (A)	PVT	Private (A)	TRAIL	Trail (A)
LKOUT	Lookout (A)	QUAI	Quai (F)	TRNABT	Turnabout (A)
LMTS	Limits (A)	QUAY	Quay (A)	TRUNK	Trunk (A)
LOOP	Loop (A)	RAMP	Ramp (A)	TSSE	Terrasse (F)
MALL	Mall (A)	RANG	Rang (F)	VALE	Vale (A)
MANOR	Manor (A)	RD	Road (A)	VIA	Via (A)
MAZE	Maze (A)	RDPT	Rond point (F)	VIEW	View (A)
MEADOW	Meadow (A)	REACH	Reach (A)	VILLAS	Villas (A)
MEWS	Mews (A)	RG	Range (A)	VILLGE	Village (A)
MONTÉE	Montée (F)	RIDGE	Ridge (A)	VISTA	Vista (A)
MOOR	Moor (A)	RISE	Rise (A)	VOIE	Voie (F)
MOUNT	Mount (A)	RLE	Ruelle (F)	WALK	Walk (A)
MTN	Mountain (A)	ROUTE	Route (F)	WAY	Way (A)
ORCH	Orchard (A)	ROW	Row (A)	WHARF	Wharf (A)
PARADE	Parade (A)	RTE	Route (A)	WOOD	Wood (A)
PARC	Parc (F)	RTOFWY	Right of way (A)	WYND	Wynd (A)
PASS	Passage (A)	RUE	Rue (F)		
PATH	Path (A)	RUIS	Ruisseau (F)		

**Direction de la rue**

La direction de rue peut être utilisée conjointement avec le nom et le genre de rue afin d'identifier les éléments communs de la rue (p. ex., Elm St S vs. Elm St W ou Elm St). La direction de rue n'a aucun lien avec la direction de l'arc de rue numérisé.

**Tableau 4.3 Direction de la rue**

Direction	Description	Direction	Description
< Nulle >	aucune direction	O	Ouest
E	Est / East	S	Sud / South
N	Nord / North	SE	Sud-est / South East
NE	Nord-est / North East	SO	Sud-ouest
NO	Nord-ouest	SW	South West
NW	North West	W	West

**SDRGENRE\_G et SDRGENRE\_D**

Les subdivisions de recensement sont classées en fonction de l'appellation officielle adoptée par les autorités provinciales/territoriales ou fédérales. La date de référence géographique associée aux tâches SDRGENRE\_G et SDRGENRE\_D est le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

<b>SDRGENRE</b>	<b>Description</b>	<b>SDRGENRE</b>	<b>Description</b>
< Nulle >	sans objet	PE	Paroisse (municipalité de)
C	City / Cité	RCR	Rural community / Communauté rurale
CC	Chartered community	RDA	Regional district electoral area
CG	Community government	RGM	Regional municipality
CN	Crown colony / Colonie de la couronne	RM	Rural municipality
COM	Community	RV	Resort village
CT	Canton (municipalité de)	S-É	Indian settlement / Établissement indien
CU	Cantons unis (municipalité de)	SA	Special area
CV	City / Ville	SC	Subdivision of county municipality / Subdivision municipalité de comté
CY	City	SÉ	Settlement / Établissement
DM	District municipality	SET	Settlement
HAM	Hamlet	SG	Self-government / Autonomie gouvernementale
ID	Improvement district	SM	Specialized municipality
IGD	Indian government district	SNO	Subdivision of unorganized / Subdivision non organisée
IM	Island municipality	SV	Summer village
IRI	Indian reserve / Réserve indienne	T	Town
LGD	Local government district	TC	Terres réservées aux Cris
LOT	Township and royalty	TI	Terre inuite
M	Municipality / Municipalité	TK	Terres réservées aux Naskapis
MD	Municipal district	TL	Teslin land
MÉ	Municipalité	TP	Township
MU	Municipality	TV	Town / Ville
NH	Northern hamlet	V	Ville
NL	Nisga'a land	VC	Village cri
NO	Unorganized / Non organisé	VK	Village naskapi
NV	Northern village	VL	Village
P	Parish / Paroisse (municipalité de)	VN	Village nordique

**PRIDU\_G et PRIDU\_D**

Code d'identification unique de la province ou territoire. La date de référence géographique associée aux tâches PRIDU\_G et PRIDU\_D est le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

<b>PRIDU</b>	<b>Nom de province ou territoire</b>
10	Newfoundland and Labrador/Terre-Neuve-et-Labrador
11	Prince Edward Island/Île-du-Prince-Édouard
12	Nova Scotia/Nouvelle-Écosse
13	New Brunswick/Nouveau-Brunswick
24	Quebec/Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	British Columbia/Colombie-Britannique
60	Yukon
61	Northwest Territories/Territoires du Nord-Ouest
62	Nunavut
< Nulle >	Sans objet (à l'extérieur du Canada)

**CLASSE**

Le code de catégorie de rue identifie les différents types de caractéristiques des rues dans le Fichier du réseau routier de 2013.

<b>Code de catégorie de rue</b>	<b>Description de catégorie de rue</b>
10	Autoroute
11	Route express
12	Route principale
13	Route secondaire
20	Route
21	Route de dégagement
22	Route collectrice
23	Route locale
24	Ruelle / Voie / Voie de service
25	Route connectrice / Bretelle d'accès
26	Route de réserve / Sentier
27	Réseau express
28	Planifiée
29	Strate
80	Pont/Tunnel
90	Inconnu

## Formats des logiciels

Le Fichier du réseau routier de 2013 peut être téléchargé à partir du site Web de Statistique Canada dans les formats suivants :

- ArcGIS®  
extension de fichier : .shp
- Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) version 3.1.1  
extension de fichier : .gml
- MapInfo®  
extension de fichier : .tab

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec le Fichier du réseau routier de 2013. Les utilisateurs sont priés de communiquer directement avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

## Extension du fichier et renseignements sur les caractères accentués

Les fichiers ArcGIS®, Langage de balisage géographique et MapInfo® sont compressés dans des fichiers WinZip® (extension de fichier.zip).

Un fichier schéma XML (.xsd) est inclus pour décrire et valider la structure et le contenu des fichiers .gml.

Les noms des rues dans le Fichier du réseau routier de 2013 contiennent des caractères accentués. Ils ont été vérifiés dans les applications pour micro-ordinateur ArcGIS® version 9.3.1, et MapInfo® version 11.0.1.

## Représentation géographique

Le Fichier du réseau routier de 2013 est disponible au site Web de Statistique Canada dans la représentation géographique suivante :

Projection : conique conforme de Lambert  
Abscisse fictive : 6200000,000000  
Ordonnée fictive : 3000000,000000  
Méridien central: -91,866667  
Parallèle standard 1 : 49,000000  
Parallèle standard 2 : 77,000000  
Latitude d'origine: 63,390675  
Unité linéaire : mètre (1,000000)

Système de référence géodésique : nord-américain 1983 (NAD83)  
Méridien origine : Greenwich  
Mesure angulaire : degré  
Sphéroïde : GRS 1980

Le Système de référence géodésique nord-américain de 1983 (NAD83) fait état de levés géodésiques plus précis par rapport au système de 1927.

Les utilisateurs de Fichier du réseau routier peuvent transformer le fichier en représentation de façon à mieux satisfaire leurs besoins tout en sachant l'effet que ces représentations ont sur les angles, les régions, les distances et la direction. Les utilisateurs ont l'option de choisir la meilleure projection de concert avec les objectifs des cartes.

## Convention des noms utilisés pour les fichiers

Les noms des fichiers de données sont conformes aux règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales. La projection, la région géographique, le code géographique de couverture, le type de fichier, la date de référence géographique, le format du fichier et la langue sont intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension .zip.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères. Tous les caractères alphabétiques sont en minuscules afin d'assurer l'uniformité.

**Premier caractère** : projection du fichier

l la projection est conique conforme de Lambert

**Trois caractères suivants** : principale région géographique du fichier/type de fichier

frr fichier du réseau routier

**Trois chiffres suivants** : code géographique de couverture

000 Canada

**Caractère suivant** : type de fichier

r fichier du réseau routier

**Deux chiffres suivants** : date de référence géographique

La date de référence géographique est une date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données statistiques sont recueillies, totalisées et diffusées. La date de référence géographique pour le Fichier du réseau routier de 2013 est le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

13 la date de référence géographique est 2013

**Caractère suivant** : format du fichier

a ArcGIS® (.shp)  
g Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) (.gml)  
m MapInfo® (.tab)

**Deux derniers caractères** : langue

\_e anglais  
\_f français



## 5. Qualité des données

Les éléments composant la qualité des données spatiales ont pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. Ces énoncés comprennent l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés.

### Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques.

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création des fichiers du réseau routier se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales (IDS) de Statistique Canada et a été directement dérivé de la source de données entreposée dans l'environnement BNDG.

Les données du Fichier du réseau routier de 2013 sont tirées de l'IDS de Statistique Canada d'après une copie de la Base nationale de données géographiques qui comprend le réseau routier du Canada, ainsi que des attributs des rues (nom, genre, direction, tranches d'adresses et classe).

Les fichiers ont été vérifiés du point de vue de leur contenu spatial et d'attribut, traduits en français et en anglais et nommés de façon appropriée selon les règles d'affectation des noms de fichiers. Les codes d'identification unique des régions géographiques, les noms, les genres et les relations entre les différents niveaux géographiques sont trouvés dans l'IDS.

Le traitement final de données comprenait la conversion des formats Fichier de données géographiques utilisant FME<sup>®</sup> en formats de fichiers appuyés par le logiciel du Système d'information géographique (SIG) : ArcGIS<sup>®</sup> (.shp), Langage de balisage géographique (.gml) et MapInfo<sup>®</sup> (.tab).

Les renseignements sur les rues étaient incorporés d'une variété d'autres sources incluant les ensembles de données provinciales, les cartes municipales et l'observation sur le terrain. L'actualité de la Base nationale de données géographiques varie d'une région à l'autre, selon la source des données.

### Précision de localisation

La précision de localisation représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

L'Infrastructure des données spatiales n'est pas conforme au Système de positionnement global (SPG). Cependant, tous les efforts ont été faits afin de s'assurer que les limites des régions

géographiques normalisées maintenues dans l'Infrastructure des données spatiales respectent les limites des entités administratives qu'elles représentent (p. ex., division de recensement et subdivision de recensement) ou sur lesquelles elles sont basées (p. ex., région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement). La précision de localisation de ces limites est fonction du matériel de référence utilisé par Statistique Canada pour définir l'emplacement des limites. De plus, vu l'importance accordée à la précision relative de localisation, la précision de localisation des autres données géographiques (p. ex., données sur le réseau routier et l'hydrographie) stockées dans l'Infrastructure des données spatiales est considérée lorsque les limites des régions géographiques normalisées sont définies.

### **Précision de localisation absolue**

La précision de localisation absolue s'entend du degré de correspondance entre la localisation des traits dans une base de données géographiques et leur véritable localisation (c'est-à-dire la proximité des valeurs des coordonnées indiquées et des valeurs acceptées comme vraies).

Le Fichier du réseau routier de 2013 comprend les mises à jour apportées au réseau routier au moyen des données de sources provinciales suivantes : le Réseau routier de l'Ontario (RRO) pour 24 divisions de recensement en Ontario (Algoma 3557; Chatham-Kent 3536; Dufferin 3522; Durham 3518; Essex 3537; Frontenac 3510; Greater Sudbury / Grand Sudbury 3553; Hastings 3512; Huron 3540; Kawartha Lakes 3516; Lambton 3538; Lanark 3509; Leeds and Grenville 3507; Lennox and Addington 3511; Manitoulin 3551; Northumberland 3514; Perth 3531; Peterborough 3515, Prescott and Russell 3502; Prince Edward 3513; Stormont, Dundas and Glengarry 3501; Sudbury 3552; Timiskaming 3554; Wellington 3523). Cet effort a permis d'améliorer la représentation du réseau routier.

Les données de la couche routière de l'Infrastructure de données spatiales ont été élaborées aux fins d'analyse statistique et des opérations du recensement. La position absolue des routes de l'Infrastructure de données spatiales varie selon les fichiers de source et les documents utilisés pour élaborer et mettre à jour la base de données. Par conséquent, la couche routière ne convient pas aux applications de mesure de haute précision, comme celles liées aux travaux de génie et aux transferts de propriété, ni à d'autres utilisations qui pourraient nécessiter des mesures très précises de la surface de la terre.

La précision de localisation absolue ne constitue pas une exigence dans le cadre des processus du recensement.

### **Précision de localisation relative**

Par précision de localisation relative, on entend le degré de correspondance entre la localisation des traits dans une base de données géographiques et leur véritable localisation.

Dans le cas de la Base nationale de données géographiques, la précision de localisation relative est importante. Une route doit figurer au bon endroit par rapport aux autres rues et traits physiques; cependant, aucune évaluation formelle liée à la précision de localisation n'a été entreprise.

### **Précision des attributs**

La précision des attributs se définit par la précision des attributs quantitatifs et le caractère approprié des attributs non quantitatifs. Aucun essai explicite concernant la précision d'attribut n'est fait; cependant, les résultats des opérations internes indiquent un niveau important de précision.

Pendant les opérations d'entretien, l'entrée des données passe par un processus de contrôle de données pour assurer l'association appropriée d'un attribut à un caractère géométrique spécifique. Ceci comprend l'association aussi bien que sa précision.

Comme on l'a vu dans l'historique, les attributs (noms, genres et codes d'identification unique) de toutes les régions géographiques normalisées démontrées sur les cartes sont tirés des bases de données de l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada. Les noms et genres des régions géographiques administratives normalisées ont été mis à jour en utilisant du matériel de référence des administrations provinciales et territoriales.

L'attribut concernant la classe n'est pas mis à jour sur une base régulière, car de tels contrôles de qualité ne sont pas exécutés pour vérifier sa précision.

## **Cohérence logique**

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques. Par exemple, un arc routier qui ne comporte pas de nom de rue ne devrait pas comporter de genre de rue.

Le Fichier du réseau routier de 2013 a été vérifié en fonction des données de l'Infrastructure de données spatiales et jugé comme étant logiquement cohérent.

## **Cohérence avec d'autres produits**

La position des arcs du Fichier du réseau routier de 2013 ne correspond pas nécessairement aux éditions antérieures des fichiers des limites et des fichiers du réseau routier en raison des mises à jour effectuées à l'aide des sources de données au niveau provincial et territorial.

On procède à des vérifications topologiques contre le Fichier du réseau routier de 2013 et le Fichier des limites des subdivisions de recensement de 2013 pour mesurer le degré d'intégration de ce produit. Les résultats ont indiqué que le degré d'intégration était à l'intérieur des paramètres de tolérance comme défini ci-dessous.

Tolérance : 0,005714285714286 mètres  
Résolution : 0,002857142857143 mètres

## **Intégralité**

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Les nouveaux traits routiers ont été ajoutés à la Base nationale de données géographiques afin de créer une couche routière plus complète, et ils se retrouvent dans cette version du fichier du réseau routier.

**Tableau 5.1 Nombre de traits de rues dans le Fichier du réseau routier de 2013**

<b>Niveau national</b>	<b>Nombre d'arcs</b>	<b>Longueur des arcs (en kilomètres)</b>
Rues nommées	1 667 549	745 354
Rues non nommées	395 495	593 312
Rue nommée comportant des tranches d'adresses complètes pour au moins un côté	1 234 034	507 859

**Note :** La longueur des arcs a été calculée en projection conique conforme de Lambert.

## Annexe A Glossaire

### Aire de diffusion

Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

### Base nationale de données géographiques

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une base de données partagée par Statistique Canada et Élections Canada. Elle renferme des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses. Elle comprend également des couches de référence distinctes renfermant des traits physiques et culturels comme le réseau hydrographique et les noms de cours d'eau, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique.

### Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

### Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un ou plusieurs thèmes particuliers des secteurs géographiques choisis. La carte peut être de nature qualitative (p. ex., principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex., variation en pourcentage de la population).

### Centre de population

Un centre de population (CTRPOP) contient une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré selon les chiffres de population du recensement actuel. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classées dans la catégorie des régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes selon la taille de leur population :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

La population des centres de population comprend toute la population vivant dans les noyaux, les noyaux secondaires et les banlieues des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que la population vivant dans les centres de population à l'extérieur des RMR et des AR.

### Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement lorsque des limites ont été modifiées entre les deux recensements.

### Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CEF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées lors du Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003.

### **Classification des secteurs statistiques**

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). La classification des ZIM englobe toutes les SDR provinciales et territoriales qui se situent en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La Classification des secteurs statistiques (CSS) est une variante de la Classification géographique type (CGT). Les subdivisions de recensement (SDR) représentent le niveau le plus bas de cette variante. Le niveau suivant comprend les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) individuelles. Le niveau le plus élevé comprend trois catégories qui couvrent l'ensemble de la masse terrestre du Canada :

- les régions métropolitaines de recensement;
- les agglomérations de recensement;
- les zones en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La CSS fournit des numéros d'identification (codes) uniques pour ces régions géographiques hiérarchiques. Elle a été créée aux fins de la publication de statistiques.

### **Classification géographique type**

La Classification géographique type (CGT) 2011 est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour classer les régions géographiques au Canada. Elle est conçue pour classer les renseignements statistiques par régions géographiques. La classification constitue quatre niveaux : Régions géographiques du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement (tel que comtés et municipalités régionales) et les subdivisions de recensement (tel que les municipalités). Les quatre niveaux sont organisés de manière hiérarchique, un code à sept chiffres est utilisé pour montrer cette relation.

### **Code géographique**

Un code géographique est un identificateur numérique attribué à une région géographique. Il permet d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

### **Code postal<sup>MO</sup>**

Le code postal<sup>MO</sup> est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

### **Côté d'îlot**

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

### **Date de référence géographique**

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

---

MO : Code postal est une marque officielle de la Société canadiennes des postes.

### **Densité de la population**

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

### **Division de recensement**

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et regional district) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

### **Écoumène**

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumènes, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

### **Énoncés sur la qualité des données spatiales**

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

### **Géocodage**

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer des identificateurs géographiques (codes ou coordonnées x,y) aux détails cartographiques et aux enregistrements de données. Les géocodes ainsi créés permettent d'apparier géographiquement les données à un endroit sur la terre.

Les ménages, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certain cas, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux AD.

### **Îlot de diffusion**

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

### **Infrastructure des données spatiales**

L'Infrastructure des données spatiales (IDS) est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée à l'extérieur de Statistique Canada. Elle contient des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses tirés de la Base nationale de données géographiques (BNDG) ainsi que des arcs des limites de régions géographiques normalisées ne suivant pas les routes, le tout intégré dans une couche linéaire. La base de données comprend aussi une couche de polygones représentant les îlots de base (IB; l'îlot de base est la plus petite unité de polygone dans la base de données formée par l'intersection de toutes les routes et des arcs de régions géographiques ne suivant pas les routes) des couches de limites de régions géographiques normalisées, des tableaux d'attributs dérivés ainsi que des couches de référence renfermant des traits physiques et culturels (tels l'hydrographie, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique) tirés de la BNDG.

L'IDS soutient une grande diversité d'activités du recensement comme la maintenance et la délimitation des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des îlots de diffusion et des centres de population) et le géocodage. L'IDS est également la source utilisée pour générer un grand nombre de produits géographiques du Recensement de 2011, comme les fichiers des limites cartographiques et les fichiers du réseau routier.

### **Localité désignée**

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population.

Les localités désignées sont créées par les provinces et les territoires, en collaboration avec Statistique Canada afin de fournir des données pour les régions inframunicipales.

### **Nom de localité**

« Nom de localité » renvoie à certains noms de régions géographiques actives ou retirées de même qu'à des noms provenant de la Base de données toponymiques du Canada. Les noms de localité incluent les noms des subdivisions de recensement (municipalités), des localités désignées et des centres de population, ainsi que de certains endroits connus localement.

### **Noyau, banlieue et région rurale**

Les termes « noyau », « banlieue » et « région rurale » remplacent les termes « noyau urbain », « banlieue urbaine » et « banlieue rurale » pour le Recensement de 2011. Ces termes font une distinction entre les centres de population (CTRPOP) et régions rurales (RR) à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Une RMR ou une AR peut avoir deux types de noyaux : le noyau et le noyau secondaire. Le noyau est le centre de population dont la population est la plus élevée et autour duquel une RMR ou une AR est délimitée. Le noyau doit avoir une population (selon le dernier recensement) d'au moins 50 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une RMR et d'au moins 10 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une AR.

Le noyau secondaire est un centre de population à l'intérieur d'une RMR ayant au moins 10 000 habitants et était le noyau d'une AR qui a été fusionné à une RMR adjacente.

Le terme « banlieue » inclut tous les centres de population à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ont moins de 10 000 habitants et qui ne sont pas adjacents au noyau ou au noyau secondaire.

Tous les territoires à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ne sont pas classifiés en tant que noyau ou banlieue sont classifiés « région rurale ».

### **Point représentatif**

Un point représentatif est un point de coordonnées qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, ainsi que pour des régions géographiques sélectionnées - province/territoire (PR), circonscription électorale fédérale (CEF), région économique (RE), division de recensement (DR), région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR), subdivision de recensement (SDR), centre de population (CTRPOP), localité désignée (LD), secteur de recensement (SR), aire de diffusion (AD) et îlot de diffusion (ID).



Les ménages, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certains cas, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement (SDR) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux AD.

### **Projection cartographique**

La projection cartographique est le processus qui consiste à transformer et à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est généralement utilisée à la production des cartes à petite échelle; cette projection cartographique est la plus utilisée à Statistique Canada.

### **Province ou territoire**

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées. Le Canada est divisé en 10 provinces et 3 territoires.

### **Région agricole de recensement**

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

### **Région économique**

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

### **Région géographique du Canada**

Les régions géographiques du Canada sont des regroupements de provinces et territoires établis pour les besoins de présentation des statistiques. Les six régions géographiques du Canada sont : Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique et Territoires.

### **Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement**

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR diminue et devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants sont appelés banlieue. Alors que toutes les régions à l'intérieur des RMR et des AR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque l'AR a un noyau comptant au moins 50 000 habitants, il est subdivisé en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement sont maintenus pour l'AR même si la population du noyau diminue par la suite à moins de 50 000. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

### **Région rurale**

Les régions rurales (RR) comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population (CTRPOP). Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les régions rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

### **Secteur de recensement**

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement une population de 2 500 à 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau comptait 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) délimite initialement les secteurs de recensement de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou qu'une agglomération de recensement (AR) a été subdivisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

### **Subdivision de recensement**

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

### **Subdivision de recensement unifiée**

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement à forte densité de population (villes, villages, etc.) qui sont groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

### **Superficie des terres**

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties terrestres des régions géographiques normalisées. Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

### **Système de coordonnées**

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs de coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) utilisant des unités de mesure angulaires comme les degrés, les minutes et les secondes ou planes (conique conforme de Lambert) utilisant des unités linéaires comme les mètres.

Les fichiers des limites cartographiques, les fichiers du réseau routier, les fichiers numériques des limites et les points représentatifs sont diffusés sous forme de la projection conique conforme de Lambert.

### **Système de référence géodésique**

Un système de référence géodésique qui inclut un ellipsoïde et une origine à partir desquels on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre. Un système de référence géodésique pourrait souvent être associé à un ellipsoïde particulier (modèle de référence mathématique de la terre).

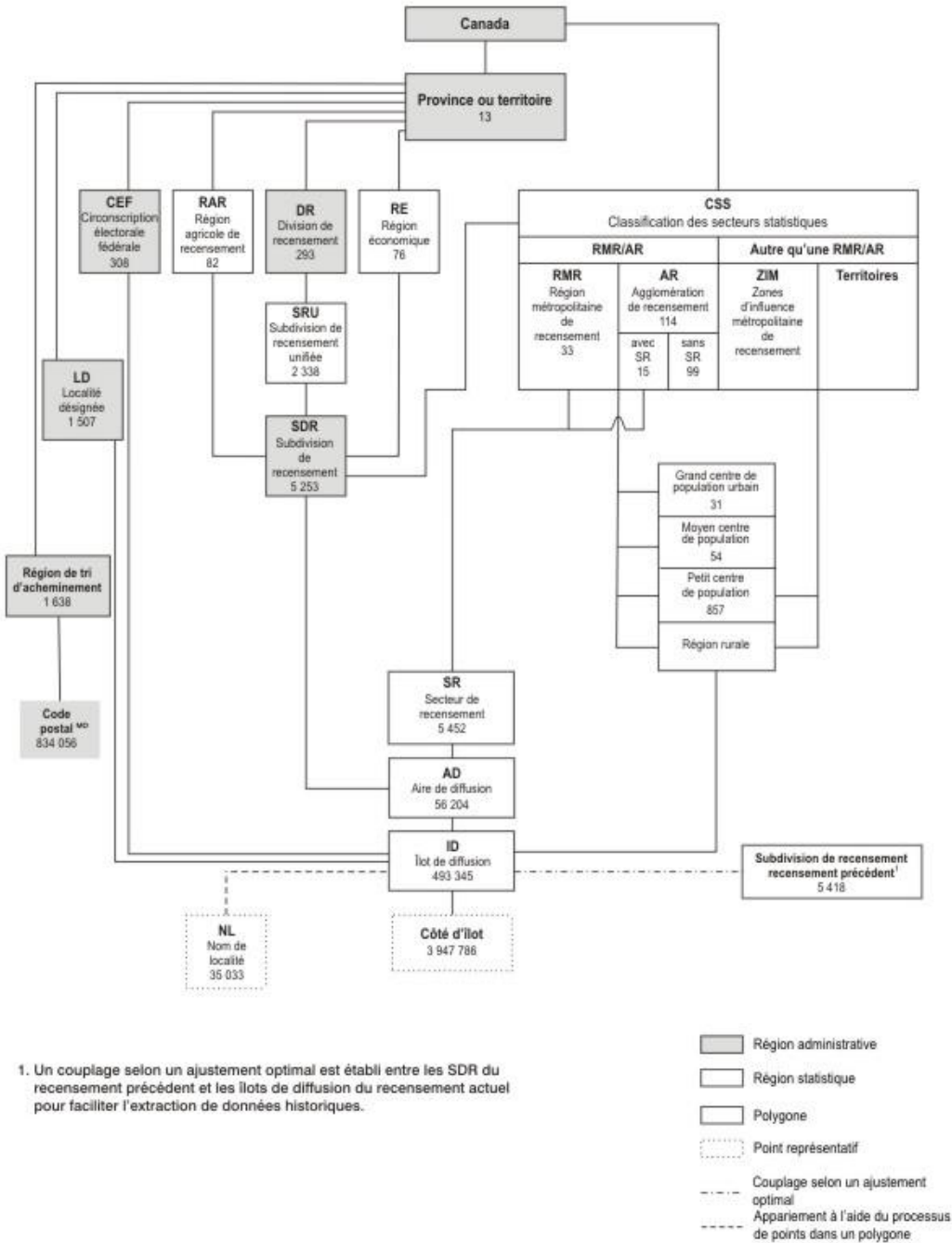
### **Zones d'influence métropolitaine de recensement**

Le concept de zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) permet de différencier géographiquement les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) situées à l'extérieur des RMR et des AR à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR situées dans les territoires, mais à l'extérieur des AR.

Les subdivisions de recensement situées à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des catégories de ZIM en fonction du pourcentage de sa population active occupée qui se déplace pour se rendre au travail dans le(s) noyau(x) des RMR ou AR. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Elles forment des zones autour des RMR et des AR qui changent de catégorie de « forte » à « aucune » influence à mesure que la distance qui les sépare des RMR et des AR augmente. Puisque plusieurs SDR dans les territoires sont vastes et que leur population est dispersée, le navettage de la population active occupée est instable. C'est la raison pour laquelle une catégorie distincte non basée sur les déplacements est attribuée aux SDR qui sont à l'extérieur des AR dans les territoires.

## Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011

Figure B.1 Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.

## Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Tableau C.1 Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Unité géographique	Canada 2006	Canada 2011	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)	308	308	7	4	11	10	75	106	14	14	28	36	1	1	1
Région économique	76	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	82	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	0	0	0
Division de recensement	288	293	11	3	18	15	98	49	23	18	19	29	1	6	3
Subdivision de recensement unifiée	2 341	2 338	89	68	43	151	1 005	316	126	300	77	153	1	6	3
Subdivision de recensement (SDR)	5 418	5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
SDR dissolutions (Du 2 janvier 2006 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	221	...	3	0	1	6	13	13	13	26	19	126	0	1	0
SDR constitutions (Du 2 janvier 2006 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	...	56	2	0	0	3	4	2	3	1	1	33	2	5	0
Localité désignée	1 289	1 507	183	0	65	167	106	114	97	194	261	319	1	0	0
Région métropolitaine de recensement	33	33	1	0	1	2	6 <sup>1</sup>	15 <sup>1</sup>	1	2	2	4	0	0	0
Agglomération de recensement (AR)	111	114	3	2	4	5 <sup>1</sup>	25 <sup>1</sup>	28 <sup>1</sup>	4	7 <sup>1</sup>	16 <sup>1</sup>	21	1	1	0
AR avec secteurs de recensement	15	15	0	0	0	1	3	4	0	0	3	4	0	0	0
AR sans secteurs de recensement	96	99	3	2	4	4 <sup>1</sup>	22 <sup>1</sup>	24 <sup>1</sup>	4	7 <sup>1</sup>	13 <sup>1</sup>	17	1	1	0
Secteur de recensement	5 076	5 452	47	0	93	102	1 371	2 273	173	109	573	711	0	0	0
Petit centre de population (de 1 000 à 29 999 habitants)	811	857	29	6	35	30 <sup>1</sup>	224 <sup>1</sup>	237 <sup>1</sup>	42 <sup>1</sup>	59 <sup>1</sup>	101 <sup>1</sup>	87	1	3	7
Moyen centre de population (de 30 000 à 99 999 habitants)	54	54	0	1	1	2	13	19	1	2	6	9	0	0	0
Grand centre de population urbain (100 000 habitants et plus)	29	31	1	0	1	1	6 <sup>1</sup>	14 <sup>1</sup>	1	2	2	4	0	0	0
Nom de localité	21 411	35 033	1 836	709	3 138	2 679	6 985	8 091	1 839	2 687	3 117	3 528	195	153	76
Aire de diffusion	54 626	56 204	1 071	293	1 645	1 454	13 622	19 964	2 179	2 467	5 711	7 582	68	98	50
Îlot de diffusion	478 831	493 345	8 732	3 573	15 842	15 415	109 455	132 777	30 471	51 610	66 332	55 529	1 359	1 492	758
Côté d'îlot	3 739 041	3 947 786	81 868	27 050	155 484	135 411	842 992	1 003 813	201 005	362 238	525 180	577 975	13 036	15 612	6 122
Région de tri d'acheminement <sup>®</sup>	1 625	1 638	35	7	77	111	418	526	64	48	153	190	3	3	3
Code postal <sup>MO</sup>	805 640	834 056	10 878	3 316	27 852	58 617	212 162	276 844	24 568	21 923	80 948	115 435	968	516	29

... n'ayant pas lieu de figurer

© Ces données comprennent l'information copiée avec la permission de la Société canadienne des postes.

1. Les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les grands centres de population urbains et les petits centres de population qui chevauchent la limite entre deux provinces sont comptés dans chacune d'elles. Par conséquent, les totaux de ces derniers ne correspondent pas aux totaux nationaux.

**Sources :** Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.

## Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013

Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
		5 248	372	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	36	41	31
C	Cité / City	6	...	...	...	4	...	2	...	...	...	...	...	...	...
CC	Chartered community	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...
CG	Community government	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...
CN	Colonie de la couronne / Crown colony	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
COM	Community	32	...	32	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
CT	Canton (municipalité de)	44	...	...	...	...	44	...	...	...	...	...	...	...	...
CU	Cantons unis (municipalité de)	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...
CV	Ville / City	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...
CY	City	152	3	2	...	4	...	47	10	17	17	49	1	1	1
DM	District municipality	52	...	...	...	...	...	...	...	...	...	52	...	...	...
HAM	Hamlet	37	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	11	24
ID	Improvement district	8	...	...	...	...	...	...	...	...	8	...	...	...	...
IGD	Indian government district	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
IM	Island municipality	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
IRI	Réserve indienne / Indian reserve	961	3	4	25	18	27	139	75	168	81	419	...	2	...
LGD	Local government district	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...
LOT	Township and royalty	67	...	67	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
M	Municipalité / Municipality	3	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...
MD	Municipal district	76	...	...	12	...	...	...	...	...	64	...	...	...	...
MU	Municipality	55	...	...	...	...	...	55	...	...	...	...	...	...	...
MÉ	Municipalité	636	...	...	...	...	636	...	...	...	...	...	...	...	...
NH	Northern hamlet	11	...	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...
NL	Nisga'a land	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
NO	Non organisé / Unorganized	137	...	...	...	...	96	16	10	2	...	...	4	6	3
NV	Northern village	11	...	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...
P	Paroisse (municipalité de) / Parish	150	...	...	...	150	...	...	...	...	...	...	...	...	...
PE	Paroisse (municipalité de)	163	...	...	...	...	163	...	...	...	...	...	...	...	...

**Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 (suite)**

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
RCR	Communauté rurale / Rural community	4	...	...	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...
RDA	Regional district electoral area	158	...	...	...	...	...	...	...	...	...	158	...	...	...
RG	Region	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
RGM	Regional municipality	4	...	...	3	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
RM	Rural municipality	413	...	...	...	...	...	...	117	296	...	...	...	...	...
RV	Resort village	40	...	...	...	...	...	...	...	40	...	...	...	...	...
S-É	Établissement indien / Indian settlement	27	...	...	...	...	6	5	4	1	4	3	4	...	...
SA	Special area	3	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...
SC	Subdivision municipalité de comté / Subdivision of county municipality	28	...	...	28	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
SET	Settlement	12	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9	3
SG	Autonomie gouvernementale / Self-government	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...
SM	Specialized municipality	5	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	...	...	...
SNO	Subdivision non organisée / Subdivision of unorganized	92	92	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
SV	Summer village	51	...	...	...	...	...	...	...	...	51	...	...	...	...
SÉ	Établissement / Settlement	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13	...	...
T	Town	740	274	8	31	13	...	87	50	148	108	14	3	4	...
TC	Terres réservées aux Cris	8	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...
TI	Terre inuite	12	...	...	...	...	12	...	...	...	...	...	...	...	...
TK	Terres réservées aux Naskapis	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
TL	Teslin land	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
TP	Township	206	...	...	...	...	...	206	...	...	...	...	...	...	...
TV	Ville / Town	15	...	...	...	14	...	1	...	...	...	...	...	...	...
V	Ville	222	...	...	...	...	222	...	...	...	...	...	...	...	...
VC	Village cri	8	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...
VK	Village naskapi	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
VL	Village	547	...	...	...	66	45	11	19	264	94	43	4	1	...
VN	Village nordique	14	...	...	...	...	14	...	...	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

**Source** : Statistique Canada, 2013.